



# Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

Distr. générale  
14 septembre 2018  
Français  
Original : anglais

## Groupe d'examen de l'application

Deuxième partie de la reprise de la neuvième session

Vienne, 12-14 novembre 2018

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*\*

Questions financières et budgétaires

## Ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption

### Note du Secrétariat

#### I. Introduction

1. La présente note complète la note précédente du Secrétariat sur les ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ([CAC/COSP/IRG/2018/4](#)), qui a été soumise au Groupe d'examen de l'application à sa neuvième session.
2. Elle fournit des informations budgétaires actualisées sur les dépenses engagées à ce jour pour les premier et deuxième cycles de fonctionnement du Mécanisme, les ressources reçues, qu'elles proviennent du budget ordinaire ou de contributions volontaires, les dépenses prévues et le déficit actuel qu'accusent les ressources disponibles pour assurer le fonctionnement du Mécanisme.

#### II. Ressources du budget ordinaire et dépenses imputées à celui-ci pour le Mécanisme d'examen de l'application

3. Le tableau 1 présente les ressources du budget ordinaire et les dépenses imputées à celui-ci pour les exercices biennaux 2010-2011, 2012-2013, 2014-2015, 2016-2017 et 2018-2019.

\* Nouveau tirage pour raisons techniques le 9 novembre 2018.

\*\* CAC/COSP/IRG/2018/1/Add.2.



Tableau 1

**État provisoire des dépenses imputées au budget ordinaire pour le fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application**

(Dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget, 2010-2011</i>	<i>Dépenses, 2010-2011</i>	<i>Budget, 2012-2013</i>	<i>Dépenses, 2012-2013</i>	<i>Budget, 2014-2015</i>	<i>Dépenses, 2014-2015</i>	<i>Budget, 2016-2017</i>	<i>Dépenses,<sup>a</sup> 2016-2017</i>	<i>Budget, 2018-2019</i>	<i>Dépenses,<sup>a</sup> 2018-2019</i>
<b>Postes et frais généraux de fonctionnement connexes</b>										
1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 3 P-2 et 1 G (AC), et 1 P-4 et 2 P-3 à partir de 2018 <sup>b</sup>	1 458 600	1 474 100	2 497 800	2 497 000	2 634 400	2 320 800	2 341 800	2 479 800	2 970 100	998 200
Maintenance informatique	23 400	23 400	26 400	35 100	26 300	17 700	31 000	31 000	44 000	25 700
Communications	27 000	27 000	30 000	30 000	30 000	23 800	30 000	30 000	41 100	24 000
<b>Total partiel</b>	<b>1 509 000</b>	<b>1 524 500</b>	<b>2 554 200</b>	<b>2 562 100</b>	<b>2 690 700</b>	<b>2 362 300</b>	<b>2 402 800</b>	<b>2 540 800</b>	<b>3 055 200</b>	<b>1 047 900</b>
<b>Groupe d'examen de l'application</b>										
Interprétation <sup>c</sup>	465 600	351 300	461 400	317 000	388 800	302 800	405 000	329 000	405 000	49 600
Traduction de la documentation <sup>d</sup>	472 900	534 900	401 600	2 569 400	361 400	1 440 000	1 084 000	1 562 900	1 108 200	343 500
<b>Total partiel</b>	<b>938 500</b>	<b>886 200</b>	<b>863 000</b>	<b>2 886 400</b>	<b>750 200</b>	<b>1 742 800</b>	<b>1 489 000</b>	<b>1 891 900</b>	<b>1 513 200</b>	<b>393 100</b>
<b>Total</b>	<b>2 447 500</b>	<b>2 410 700</b>	<b>3 417 200</b>	<b>5 448 500</b>	<b>3 440 900</b>	<b>4 105 100</b>	<b>3 891 800</b>	<b>4 432 700</b>	<b>4 568 400</b>	<b>1 441 000</b>

<sup>a</sup> Les dépenses pour l'exercice biennal 2018-2019 ont été établies au 31 juillet 2018.

<sup>b</sup> Dans le présent tableau, les coûts des neuf postes autorisés pour les exercices biennaux précédents sont calculés sur la base de postes existants et ceux des trois postes (1 P-4, 2 P-3) approuvés par l'Assemblée générale en décembre 2017 sur la base de postes nouveaux.

<sup>c</sup> En ce qui concerne l'exercice biennal 2018-2019, des services d'interprétation ont été fournis pour un total de 5 séances pendant la neuvième session du Groupe d'examen de l'application, en juin 2018. Pour les exercices biennaux précédents, des services d'interprétation ont été fournis pour un total de 34 séances en 2010-2011, 28 séances en 2012-2013, 25 séances en 2014-2015 et 14 séances en 2016-2017.

<sup>d</sup> Pour la neuvième session du Groupe d'examen de l'application, en juin 2018, il a été traduit un total de 186 pages. Pour les exercices biennaux précédents, il a été traduit un total de 268 pages en 2010-2011, 1 340 pages en 2012-2013, 797 pages en 2014-2015 et 865 pages en 2016-2017. L'augmentation du nombre de pages pour les exercices biennaux 2012-2013, 2014-2015 et 2016-2017 est due au fait que beaucoup de résumés analytiques de rapports d'examen de pays ont été achevés. Les montants prévus au budget pour la traduction de la documentation se fondaient sur l'hypothèse que 160 pays au total seraient examinés au cours du premier cycle, mais au 31 juillet 2018, ce nombre était passé à 184 du fait que plus de pays qu'attendu en 2009 avaient ratifié la Convention ou y avaient adhéré. Le Service de la gestion des conférences de l'Office des Nations Unies à Vienne a été en mesure de couvrir les dépenses de traduction supplémentaires au cours de la période examinée grâce à la réaffectation de ressources allouées à la traduction au chapitre 2 du budget ordinaire approuvé. Parallèlement, en raison de retards dans les examens de pays ainsi que dans la finalisation des rapports et des résumés analytiques correspondants, plusieurs de ces rapports ont été présentés au Groupe sous forme de documents de séance, sans traduction.

### **III. Prévisions et dépenses extrabudgétaires pour le premier cycle du Mécanisme d'examen de l'application**

4. Le tableau 2 présente les prévisions et les montants définitifs des dépenses extrabudgétaires pour la première et la cinquième années, ainsi que les prévisions et les montants provisoires des dépenses extrabudgétaires pour les deuxième, troisième et quatrième années, respectivement, du premier cycle de fonctionnement du Mécanisme. La première année du Mécanisme a débuté en juin 2010. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un premier groupe de 27 pays. La deuxième année du Mécanisme a commencé en juin 2011. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un deuxième groupe de 41 pays. La troisième année du Mécanisme a débuté en juin 2012. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un troisième groupe de 35 pays. La quatrième année du Mécanisme a débuté en juin 2013. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un quatrième groupe de 81 pays. Ce groupe comprend les pays qui y avaient été placés en juin 2013 et ceux qui ont ratifié la Convention ou y ont adhéré depuis cette date. La cinquième année du Mécanisme a débuté en juin 2014 et s'est terminée en décembre 2017. Elle ne couvre que les dépenses liées au personnel qui a appuyé la mise en œuvre du premier cycle entre juin 2014 et décembre 2017, financé par des ressources extrabudgétaires, et à la participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application tenues en 2014 et 2015. Les dépenses relatives aux formations dispensées dans le cadre des examens de pays après le 31 mai 2014 sont comptabilisées au titre de la quatrième année. Les autres dépenses concernant les deuxième, troisième et quatrième groupes de pays examinés sont comptabilisées respectivement au titre des deuxième, troisième et quatrième années. Les dépenses concernant les pays qui ont ratifié la Convention après juin 2014 sont comptabilisées au titre de la quatrième année.

Tableau 2  
**Prévisions et montants des dépenses extrabudgétaires pour les cinq années du premier cycle du Mécanisme d'examen de l'application,  
 au 31 juillet 2018**

(Dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Prévisions pour la première année</i>	<i>Dépenses pour la première année</i>	<i>Prévisions pour la deuxième année</i>	<i>Dépenses pour la deuxième année</i>	<i>Prévisions pour la troisième année</i>	<i>Dépenses pour la troisième année</i>	<i>Prévisions pour la quatrième année</i>	<i>Dépenses pour la quatrième année</i>	<i>Prévisions pour la cinquième année</i>	<i>Dépenses pour la cinquième année</i>	<i>Prévisions pour toutes les années</i>	<i>Dépenses pour toutes les années</i>
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	607 500	607 500	758 200	753 000	632 600	609 100	1 233 800	1 120 900	–	–	3 232 100	3 090 500
Traduction de la documentation de travail	303 000	303 000	470 500	435 300	426 100	420 900	933 500	717 500	–	–	2 133 100	1 876 700
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	185 900	185 900	287 000	287 000	251 700	251 700	290 500	290 500	522 000	522 000	1 537 100	1 537 100
Formation des experts gouvernementaux	275 200	275 200	454 600	454 600	490 200	490 200	415 000	389 300	–	–	1 635 000	1 609 300
Consultants	99 900	99 900	–	–	–	–	–	–	–	–	99 900	99 900
1 P-3, 1 G (AC)	–	–	36 800	36 800	174 900	174 900	267 500	267 500	962 100	962 100	1 441 300	1 441 300
Maintenance informatique et frais de communication	–	–	1 800	1 800	7 100	7 100	7 600	7 600	24 300	24 300	40 800	40 800
<b>Total</b>	<b>1 471 500</b>	<b>1 471 500</b>	<b>2 008 900</b>	<b>1 968 500</b>	<b>1 982 600</b>	<b>1 953 900</b>	<b>3 147 900</b>	<b>2 793 300</b>	<b>1 508 400</b>	<b>1 508 400</b>	<b>10 119 300</b>	<b>9 695 600</b>
		<i>Première année</i>		<i>Deuxième année</i>		<i>Troisième année</i>		<i>Quatrième année</i>				<i>Toutes années confondues</i>
<b>Nombre de pays examinés</b>		<b>27</b>		<b>41</b>		<b>35</b>		<b>81</b>		<b>-</b>		<b>184</b>

#### **IV. Prévisions pour le deuxième cycle du Mécanisme d'examen de l'application**

5. Le tableau 3 présente les prévisions et montants provisoires des dépenses extrabudgétaires pour les première, deuxième, troisième et quatrième années du deuxième cycle. Comme il a été expliqué de façon plus détaillée dans la note du Secrétariat sur les ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CAC/COSP/IRG/2018/4), les projections reposent sur l'hypothèse que les mesures d'économie mises en place actuellement continueront d'être appliquées. La première année du deuxième cycle du Mécanisme a débuté en juin 2016. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un premier groupe de 29 pays, ainsi qu'aux activités de formation et aux frais de voyage des spécialistes de l'ONUSC chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés jusqu'au 30 juin 2017. La deuxième année du deuxième cycle du Mécanisme a débuté en juin 2017. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un deuxième groupe de 48 pays, ainsi qu'aux activités de formation et aux frais de voyage des spécialistes de l'ONUSC chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et le 30 juin 2018. La troisième année du deuxième cycle du Mécanisme a débuté en juin 2018. Les dépenses estimatives liées aux frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes ainsi qu'à la traduction de la documentation de travail se fondent sur 37 pays. La quatrième année du deuxième cycle du Mécanisme débute en juin 2019. Les dépenses estimatives liées aux frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes ainsi qu'à la traduction de la documentation de travail se fondent sur 36 pays.

Tableau 3  
**Prévisions et montants des dépenses extrabudgétaires pour les quatre années du deuxième cycle du Mécanisme d'examen de l'application**

(Dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Prévisions pour la première année</i>	<i>Dépenses pour la première année</i>	<i>Prévisions pour la deuxième année</i>	<i>Dépenses pour la deuxième année</i>	<i>Prévisions pour la troisième année</i>	<i>Dépenses pour la troisième année</i>	<i>Prévisions pour la quatrième année</i>	<i>Dépenses pour la quatrième année</i>	<i>Prévisions pour toutes les années</i>	<i>Dépenses pour toutes les années</i>
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	379 600	243 100	702 800	106 900	555 300	–	540 300	–	2 178 000	350 000
Traduction de la documentation de travail	363 700	206 900	601 900	155 200	464 000	–	451 400	–	1 881 000	362 100
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	309 500	309 500	243 100	243 100	311 000	123 705	311 000	–	1 174 600	676 305
Formation des experts gouvernementaux	409 800	409 800	350 000	182 500	352 000	–	352 000	–	1 463 800	592 300
Frais de voyage des spécialistes de l'ONUSDC chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés	58 300	58 300	58 500	21 800	58 500	–	58 500	–	233 800	80 100
Postes supplémentaires (1 P-4, 2 P-3)	313 300	313 300	207 400	207 400	–	–	–	–	520 700	520 700
Maintenance informatique et frais de communication	7 900	7 900	5 100	5 100	–	–	–	–	13 000	13 000
<b>Total</b>	<b>1 842 100</b>	<b>1 548 800</b>	<b>2 168 800</b>	<b>922 000</b>	<b>1 740 800</b>	<b>123 705</b>	<b>1 713 200</b>	<b>–</b>	<b>7 464 900</b>	<b>2 594 505</b>
		<i>Première année</i>		<i>Deuxième année</i>		<i>Troisième année</i>	<i>Quatrième année</i>			
<b>Nombre de pays examinés</b>		<b>29</b>		<b>48</b>		<b>37</b>	<b>36</b>			

## V. Ressources nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application, contributions extrabudgétaires reçues et déficit

6. Comme le montrent les tableaux 4 et 5, des contributions volontaires d'un montant total de 14 935 600 dollars ont été reçues, entre 2010 et 2018, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, de l'Australie, de l'Autriche, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Commission européenne, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Italie, du Japon, du Liechtenstein, du Maroc, du Mexique, de la Norvège, d'Oman, du Panama, des Pays-Bas, du Qatar, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Suède, de la Suisse, de la Turquie, et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Des contributions en nature ont également été reçues des pays suivants : Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Belize, Bénin, Bhoutan, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Chine, Colombie, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Fédération de Russie, Fidji, Gabon, Grèce, Grenade, Haïti, Îles Salomon, Inde, Israël, Italie, Kazakhstan, Kenya, Kiribati, Liechtenstein, Madagascar, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Népal, Oman, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Portugal, Qatar, République dominicaine, Sénégal, Singapour, Swaziland, Tadjikistan, Turquie et Vanuatu.

Tableau 4

### Contributions extrabudgétaires reçues pour le Mécanisme d'examen de l'application, par année, au 31 juillet 2018

(Dollars des États-Unis)

<i>Contributions extrabudgétaires</i>	
2010	1 999 600
2011	2 711 000
2012	2 094 500
2013	2 085 900
2014	2 031 100
2015	392 600
2016	814 900
2017	2 100 000
2018	706 000
<b>Total (toutes années confondues)</b>	<b>14 935 600</b>

Tableau 5

### Provenance des contributions extrabudgétaires reçues pour le Mécanisme d'examen de l'application, au 31 juillet 2018

<i>Contributeurs</i>	
2010	Allemagne, Canada, États-Unis, France, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, PNUD
2011	Australie, Autriche, Brésil, Canada, États-Unis, Fédération de Russie, France, Norvège, Qatar, Suède, Suisse
2012	Australie, États-Unis, France, Mexique, Norvège, Suède
2013	Australie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Maroc, Mexique, Norvège, Qatar, Suède, Suisse
2014	Arabie saoudite, Australie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Norvège, Oman, Panama, Royaume-Uni, Suède
2015	Australie, États-Unis, France, Maroc, Mexique, Suède, Turquie

<i>Contributeurs</i>	
2016	États-Unis, Fédération de Russie, France, Japon, Maroc, Mexique, Norvège, Qatar, Suède
2017	Allemagne, Autriche, Canada, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, Liechtenstein, Mexique, Panama, Qatar, Suède
2018	Allemagne, Australie, Commission européenne, France, Mexique, Suède, Turquie

7. Comme l'indique le tableau 6, les contributions extrabudgétaires volontaires reçues à ce jour ont permis de couvrir les coûts de fonctionnement du premier cycle et des deux premières années du deuxième cycle du Mécanisme d'examen. Un important déficit de financement subsiste cependant pour les troisième et quatrième années du deuxième cycle.

Tableau 6  
**Ressources extrabudgétaires nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application, contributions reçues et déficit, au 31 juillet 2018**

(Dollars des États-Unis)

	<i>Montant total des prévisions de dépenses</i>	<i>Dépenses couvertes par les contributions extrabudgétaires</i>	<i>Déficit</i>
<b>Premier cycle</b>	10 119 300	10 119 300	–
<b>Total partiel</b>	<b>10 119 300</b>	<b>10 119 300</b>	–
<b>Deuxième cycle</b>			
Première année	1 842 100	1 842 100	–
Deuxième année	2 168 800	2 168 800	–
Troisième année	1 740 800	805 400	935 400
Quatrième année	1 713 200	–	1 713 200
<b>Total partiel</b>	<b>7 464 900</b>	<b>4 816 300</b>	<b>2 648 600</b>
<b>Total, premier et deuxième cycles</b>	<b>17 584 200</b>	<b>14 935 600</b>	<b>2 648 600</b>